

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 308

présenté par
M. Mathiasin

ARTICLE 8

À l'alinéa 34, substituer à la référence :

« L. 3811 »

la référence :

« L. 381-1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.